

Conseils de sécurité stricts pour nos écoles

Les cours auront bien lieu ce mercredi, mais des précautions s'imposent aux directions d'écoles

Les cours se poursuivront ce mercredi dans les écoles, à quelques jours des vacances de Pâques. Pas question de revivre les fermetures du précédent niveau 4 de menace. Cependant, les mesures de sécurité ont été fermement rappelées sous forme de circulaire.

Les enfants ont à nouveau été mis à rude épreuve ce mardi. Mais même si le niveau d'alerte a été monté à 4 sur tout le pays, les écoles seront ouvertes ce mercredi. Moyennant des précautions. Mardi, le ministre-président bruxellois a affirmé que les écoles seraient ouvertes ce mercredi.

UNE CIRCULAIRE

Plus tôt dans la journée, la ministre de l'Enseignement obligatoire en Communauté française, Joëlle Milquet, adressait une circulaire à toutes les directions d'écoles. Elle y rappelle les mesures de sécurité qui sont « proposées jusqu'à nouvel ordre et sans préjudice de tout autre décision en provenance des zones de police ou du Centre de crise national, qui prévalent ».

Voici les recommandations envoyées par la ministre aux écoles. Elles valaient pour les sorties de cours de ce mardi, mais aussi pour

la suite :

> **Vous assurer de la fermeture de tous les accès à l'école** dans la mesure du possible, ne laisser qu'un seul point d'entrée, par implantation, et faire surveiller, de

BRUXELLES



Claudia Nibatte
(Twitter/Solidarité)

Canapé lit confortable et bon verre de rouge à proposer ce soir (porte de Hal).

manière permanente, cet accès, par quelqu'un qui sera en contact constant avec la direction.

> **Organiser une présence de responsables** de votre établissement lors de chaque entrée et sortie d'école afin de réaliser une identifi-

cation visuelle des élèves et parents. Ces responsables doivent signaler tout événement suspect (personne, objet, véhicule, attitude, etc.). Idéalement, il faut s'assurer que chaque professeur, membre du personnel, concierge et également les personnes responsables du contrôle des accès disposent d'un moyen de communication (GSM...) afin d'aviser sans délai, en cas d'urgence, les services via le 101 ou le 112. Par ailleurs, nous vous invitons en tant que responsable de l'établissement à centraliser les éventuels éléments suspects et à les communiquer, le cas échéant, si cela n'a pas été fait via le numéro d'appel 101 ou 112.

> **Limiter les rassemblements de personnes** devant l'école lors de la sortie et réguler les flux.

> **Nous vous conseillons de prendre contact** avec votre zone de police locale afin de déterminer avec vous les mesures complémentaires qui pourraient être prises.

> **Reprendre connaissance de vos plans d'évacuation**, en cas d'urgence, et repérer dans votre établissement les espaces les plus sécurisés, cachés et les moins visibles où tant les membres des équipes pédagogiques que les élèves pourraient se protéger en cas d'incident.

Suit enfin une série de conseils en cas d'intrusion dangereuse. ●

BENOÎT JACQUEMART

Une classe de Saint-Ghislain à l'aéroport au moment de l'attentat

Ils partaient en voyage de rhéto...

25 élèves et deux professeurs du collège Sainte-Marie à Saint-Ghislain (près de Mons) se trouvaient à l'aéroport au moment où les deux explosions se sont produites. La classe de rhéto était en partance pour quatre jours à Prague. « Nous avons eu beaucoup de chance. À une demi-heure près, on était à l'endroit où ça s'est passé. L'essentiel, c'est que tout le monde

soit sain et sauf », a témoigné Philippe More, professeur au collège.

Les élèves étaient en train d'enregistrer leurs bagages quand la première déflagration a été entendue. « Il y a eu un mouvement de panique. À cet instant-là, le groupe s'est divisé en trois.

Nous sommes par la suite parvenus à nous rassembler. Au moment de la seconde déflagration, un nouveau mouvement de panique s'est pro-

duit. Puis le calme est revenu. Au final, une terrible frayeur mais, heureusement pour nous, plus de peur que de mal. Tout le monde va

bien », a expliqué l'enseignant.

La premier réflexe de la direction, après contact avec les accompagnateurs sur place, a été de rassurer les parents. Ensuite, la question

du rapatriement s'est posée. Plusieurs familles se sont rendues à Zaventem pour aller rechercher leur progéniture. Les ados ont ainsi

pu être rapatriés vers Saint-Ghislain par covoiturage. Vers 13h, les premiers élèves arrivaient à destination.

« J'AI EU PEUR POUR LES MIENS »

« J'ai eu très peur. Vraiment. Je n'ai jamais eu aussi peur de ma vie. J'ai eu peur de perdre mes amis et peur

de perdre ma famille, car mes parents étaient aussi présents », a confié Céline, 17 ans. « Je ne comprends pas comment on peut vouloir faire du mal à des gens pour des raisons qui les dépassent... »

« Ce voyage de fin d'études, cela fait un an qu'on le préparait. Tout est gâché. C'est vraiment dommage », a estimé Marie, 17 ans. » Mais l'essen-

tiel, c'est qu'on ait tous surveillé.» ●

V.P.

Un directeur d'école en colère : « On n'a aucune consigne »

Marc Pagnouille est un directeur d'école en colère. Il gère l'institut Saint-Louis 2 (enseignement fondamental), rue Cardinal, à quelques centaines de mètres de la station de métro touchée par les attentats, mais n'a reçu aucune instruction. « Je n'ai reçu aucune consigne de la police ou du ministère de l'Intérieur », regrette-t-il, alors qu'il garde son GSM scotché à l'oreille pour répondre aux nombreux appels des parents, inquiets pour leurs enfants.

ÉVITER LES ATTROUPEMENTS

« En fait, on a juste reçu un mail de la ministre de l'Enseignement Joëlle Milquet, une espèce de copier-coller de la circulaire déjà reçue en novembre dernier. Franchement, on se sent un peu livrés à nous-mêmes. C'est pourquoi on s'organise à notre façon. »

Et le directeur s'y prend plutôt bien, jonglant entre propos fermes et sourires rassurants, pour alléger l'atmosphère. Autour de lui, les enfants ont l'air bien, préservés, insoucians, mais

l'on se doute qu'en famille, le soir, les questions vont pleuvoir. Marc Pagnouille applique les règles de vigueur lorsque l'alerte 4 est déclenchée. « Heureusement, la cour de notre école ne donne pas sur la rue. C'est déjà une sécurité. J'ai ensuite fermé la grille de l'entrée et je ne laisse entrer personne. Pour éviter les attroupements de parents à la sortie habituelle de 15 heures, on autorise la sortie des enfants dès 14 heures. Mais attention. On ne laisse sortir aucun enfant si un parent ou un proche ne vient pas le chercher lui-même. Même ceux qui ont la carte 'sortie autorisée' doivent rester à l'intérieur. »

ÉCRIRE LE NOM DE L'ENFANT

Un peu plus loin, à l'athénée Adolphe Max, rue de Gravelines, c'est un peu le même scénario.

Les parents peuvent venir rechercher leurs enfants avant l'heure officielle de sortie, mais doivent inscrire leurs noms sur un bout de papier. ●

F. DE H.